



LES AIDES AUX APPRENTI(E)S*

*Aides financières cumulables

2021



Région Hauts-de-France

OPCO

Autres aides

cfajeambosco.fr



SYNTHÈSE DES AIDES FINANCIÈRES AUX APPRENTI(E)S 2021



Région Hauts-de-France

Aide à l'équipement	page 1
Aide au transport	page 2
Aide à la restauration	page 3
Aide à l'hébergement	page 4

OPCO

Aide à l'équipement	page 5
Aide à la restauration	page 6
Aide à l'hébergement	page 7

Autres aides

Aide au permis de conduire	page 8
Aide au logement pour les jeunes	page 9
Aide handicap	page 10
Fonds de solidarité des apprentis	page 11

AIDE À L'ÉQUIPEMENT



Montant : 200 €



Modalités d'obtention :

Vous pouvez effectuer la demande sur le site www.generation.hautsdefrance.fr pour obtenir la carte et bénéficier de l'aide à l'équipement.

Cette aide est créditée sur la carte Génération#HDF afin d'acquérir des livres scolaires, livres numériques et équipements professionnels de sécurité.



cfajeanbosco.fr



AIDE AU TRANSPORT



Montant : jusqu'à 200 €*

*Barème appliqué : distance domicile/UFA



Modalités d'obtention :

Vous pouvez effectuer la demande sur le site

www.generation.hautsdefrance.fr

pour obtenir la carte Génération#HDF
et bénéficier de l'aide au transport.

Montant versé une fois par an.



cfajeambosco.fr



AIDE À LA RESTAURATION



Montant : 100€ pour l'année



Modalités d'obtention :

Vous pouvez effectuer la demande sur le site www.generation.hautsdefrance.fr pour obtenir la carte Génération#HDF et bénéficier de l'aide à la restauration.

Montant versé une fois par an.



cfajeambosco.fr



AIDE À L'HÉBERGEMENT



Montant : 80€ pour l'année



Modalités d'obtention :

Vous pouvez effectuer la demande sur le site www.generation.hautsdefrance.fr pour obtenir la carte Génération#HDF et bénéficier de l'aide à l'hébergement.

Montant versé une fois par an.



cfajeanbosco.fr



AIDE À L'ÉQUIPEMENT



Montant : 500€ maximum



L'UFA fournit un équipement professionnel en lien avec le métier d'un montant maximum de 500€ pour les apprenti(e)s intégrant une formation. Cette aide concerne uniquement les apprenti(e)s du secteur privé.

Modalité d'obtention :
Rapprochez-vous de votre UFA

OPCO

cfajeambosco.fr



AIDE À LA RESTAURATION



Montant : 3€ par repas maximum par jour

Pour maximum 2 repas par jour pris au restaurant de l'établissement.
Cette aide concerne uniquement les apprenti(e)s du secteur privé.



Modalités d'obtention :
Rapprochez-vous de votre UFA

OPCO

cfajeambosco.fr



AIDE À L'HÉBERGEMENT



Montant : 6€ par nuitée

Pour les hébergements en internat
(ou lieu conventionné avec l'établissement)

Cette aide concerne uniquement les apprenti(e)s du secteur privé.



Modalités d'obtention :

Rapprochez-vous de votre UFA

OPCO

cfajeanbosco.fr



AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE



Montant : 500€



Modalité d'obtention :

Vous vous engagez dans la préparation
du permis de conduire ?

Rapprochez-vous de votre UFA ou du CFA Jean Bosco



cfajeambosco.fr



AIDE AU LOGEMENT



Modalité d'obtention :

Vous recherchez un logement le temps
de votre contrat d'apprentissage ?

Vous pouvez bénéficier :

- d'aides financières
- de propositions de logements
- de conseils

renseignez-vous sur www.actionlogement.fr

ActionLogement 

cfajeanbosco.fr



AIDE HANDICAP



Vous êtes en situation de handicap ?
Il existe des **aides pour faciliter votre parcours en apprentissage.**



Modalité d'obtention :
Rapprochez-vous de votre UFA ou du CFA Jean Bosco

cfajeambosco.fr





FONDS DE SOLIDARITÉ DES APPRENTIS (FSA)

Vous rencontrez des difficultés financières ?
Contactez votre centre de formation pour
bénéficier d'une **aide exceptionnelle**.

Montants :

Se loger jusqu'à 600 €
Se soigner jusqu'à 300€
Se nourrir jusqu'à 500€
Se déplacer jusqu'à 800€
S'équiper jusqu'à 600€



Modalité d'obtention :

Rapprochez-vous de votre UFA.
Aide ponctuelle.



cfjeanbosco.fr

